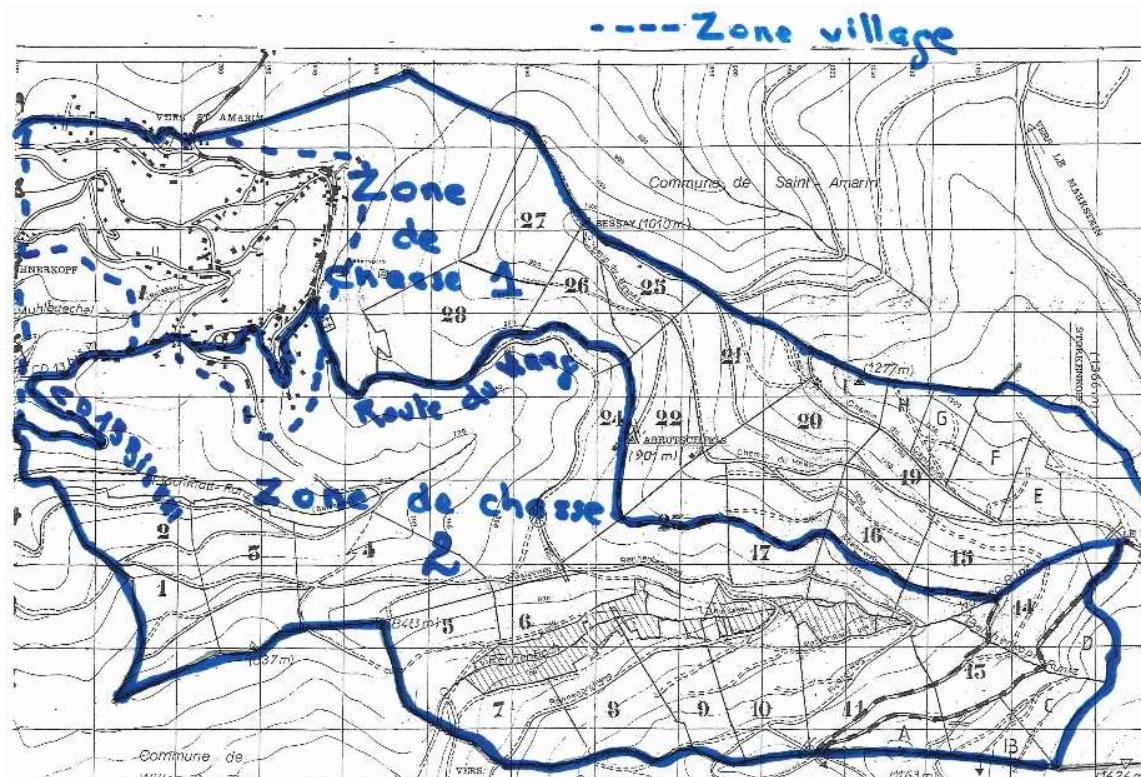


BATTUES DE CHASSE 2025-2026

LOT 1 <i>En amont route départementale et route du Haag</i>	LOT 2 <i>En aval route départementale et route du Haag</i>
8 octobre 2025	18 & 19 octobre 2025
15 novembre 2025	1 & 2 novembre 2025
28-29 novembre 2025	15 & 16 novembre 2025
19-20 décembre 2025	29 & 30 novembre 2025
9-10 janvier 2026	13 & 14 décembre 2025
31 janvier 2026	10 & 11 janvier 2026
1 ^{er} février 2026	24 & 25 janvier 2026
	23 & 26 janvier 2026 en conditionnel



Promeneurs, utilisateurs de la forêt, soyez prudents !

La Chasse

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines



Que signifie l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Ce concept vise à concilier :

- la présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée
- la rentabilité et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles.

Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de surveiller leur effectif et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un **plan de chasse individuel**, qui détermine le **nombre minimum et maximum** d'animaux à prélever sur un territoire, est instauré en fonction de la **capacité d'accueil du milieu, la pyramide des âges et le ratio mâles/femelles des populations**.



En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une **amende de 1 500 euros (jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse)**.

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux agriculteurs concernés.

Chaque année, les locations de chasse amènent **plus de 6,5 millions d'euros** aux communes qui reversent les loyers aux propriétaires fonciers ou notamment à la caisse assurance accidents agricoles.



Les différents modes de chasse dans le Haut-Rhin

- **Chasse en battue** : A l'automne et en hiver, les traqueurs souvent accompagnés de chiens rabattent le gibier vers des lignes de chasseurs postés. Ce mode de chasse est le plus répandu dans le Haut-Rhin.
- **Chasse à l'approche** : Elle consiste en une marche lente et silencieuse, accompagnée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Marcher contre la direction du vent est essentiel et l'utilisation du relief et de la végétation permet de se fondre dans le paysage.
- **Chasse à l'affût** : C'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador. Une totale discrétion est de mise, comme pour l'approche.
- **Chasse devant soi** : Chasse silencieuse, elle consiste à marcher avec un chien devant soi et vise principalement le petit gibier. Elle s'effectue en petit groupe, seul ou à deux, souvent à l'aide d'un chien pour figer, lever ou débusquer le gibier.
- **Chasse à l'arc** : Autorisée depuis 1995, cette chasse silencieuse particulièrement exigeante demande une connaissance parfaite du milieu et des animaux. C'est en effet généralement à 15 mètres qu'il faut approcher le gibier pour lui décocher une flèche à coup sûr.

La sécurité, une priorité

Les chasseurs sont formés à des règles strictes :

- Identification obligatoire de l'**animal** avant le tir ;
- Tir dirigé dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un **angle de sécurité de 30°** ;
- Distance de tir limitée pour garantir un **impact au sol, sans ricochet**.



Les missions de la Fédération des Chasseurs

Rédérier & communiquer
Promotion et défense de la chasse, de la faune sauvage et de ses habitats
Communication auprès du public et des institutions
Veille juridique

Organiser & gérer
Elaboration du Schéma Départemental de Gestion
Cynégétique
Gestion des permis de chasser
Mise en oeuvre des plans de chasse annuels

Former & sensibiliser
Formation des chasseurs : permis, sécurité, piégeage, hygiène de la venaison, aménagement du milieu
Sensibilisation du public, animations scolaires, conférences, expositions, sentiers pédagogiques

Protéger & aménager
Suivi scientifique et sanitaire de la faune
Aménagements favorisant la biodiversité : haies, murets, nichoirs, semis mellifères
Translocation d'espèces en danger, avec interdiction de tir
Lutte contre le braconnage